

Séance ordinaire du 14 mai 2018



2018-05
94

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, ce 14 mai 2018 à 20 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège #0 - Mme Vanessa Roy
Siège #1 - M. Frédéric Poulin
Siège #2 - M. Noel Vigneault
Siège #3 - Mme Karen Talbot
Siège #4 - Mme Suzanne Veilleux
Siège #5 - M. Vincent Breton

Formant quorum sous la présidence de monsieur Carl Boilard, maire.

Mme Christiane Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte et demande, à l'assistance, d'observer un moment de recueillement avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par M. Noel Vigneault et résolu à l'unanimité de déclarer cette séance ouverte.

Adoptée unanimement.

02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES

- Services des Loisirs

- Balle et soccer :
 - Début des pratiques cette semaine. Inscriptions jusqu'au 18 mai pour profiter du rabais de 20\$ à l'inscription.
 - Les équipes auront de nouveaux chandails. Merci aux commanditaires : Transport E. Poulin, Perreault Plastix, Bureau Design Massé, Fecteau Ford, Deloupe et Oscar Brochu.
 - Tournoi de soccer, à La Guadeloupe, les 15, 16 et 17 juin prochains. Plus de 30 équipes en compétition.
- Hockey mineur :
 - Inscriptions pour la saison 2018-2019, les 16 et 17 mai, de 18h30 à 20h30, au Centre sportif La Guadeloupe
 - AGA du Hockey mineur La Guadeloupe sera le 28 mai, à 18h30, au Centre sportif La Guadeloupe

- AGA du Hockey mineur Haute-Beauce sera le 5 juin, à 19h00, à l'aréna de St-Ephrem.
- Camp de jour :
 - Les inscriptions sont débutées (en ligne -lien sur le site de la municipalité, par téléphone 418-459-3342 p. 224, sur place au bureau des loisirs)
 - Le 14 juin, dévoilement de la programmation et soirée d'information pour les parents, à 19h00, au Centre sportif de La Guadeloupe
- Ouverture de la piste cyclable, rappel aux règlements d'utilisation
- **Vente de garage dans toute la MRC** : les 9 et 10 juin, dans votre cour, sans permis. Un plan des adresses où se tiendront les ventes de garage sera distribué aux visiteurs et municipalités voisines. Pour être sur le plan de La Guadeloupe, vous devez vous inscrire avant le 18 mai au service des loisirs.

- Écocentre:

- Journées gratuites les 18 et 19 mai 2018
- La Ressourcerie pour donner une deuxième vie à vos vêtements, vos meubles, ou autres objets que vous n'utilisez plus et qui sont de bonne qualité

- CLSC Cliniques sans rendez-vous

- Les 28 et 31 mai 2018
- Les 4, 11 et 28 juin 2018

- Association Bénévole Beauce-Sartigan :

- Recherche un livreur pour la popote roulante, le service est en démarrage à La Guadeloupe. Les frais de kilométrage sont remboursés
- Vous êtes proches aidants? Un groupe démarre sous peu à La Guadeloupe. Information ou inscription au 418-228-0007

- Autres :

- **Mini Relais pour la vie** ce vendredi 18 mai, de 18h30 à minuit, aux écoles Roy et St-Louis, beau temps mauvais temps
- **Marché aux puces**, au profit de la Fabrique de La Guadeloupe, le 2 juin, de 8h00 à 14h00, dans le stationnement de l'église. Pour louer une table, contactez mme Lise Roy au 418-459-6811, au presbytère 418-459-3485
- **Le Monastère**, cabaret de cirque, les 8-9, 15-16 juin, au Ranch Gagnon, info sur www.monasteremtl.com
- **Le Choc des générations**, Samuel Poulin, président du comité annonce l'évènement qui sera les 15 et 16 juin et lance l'invitation

2018-05
95

03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES**
- 03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 04.01** - Séance ordinaire du 9 avril 2018
 - 04.02** - Séance extraordinaire du 23 avril 2018
 - 04.03** - Séance extraordinaire du 8 mai 2018
- 05 - CORRESPONDANCE**
 - 05.01** - Bordereau de correspondances
- 06 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE**
 - 06.01** - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire

- 07 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 07.01** - Dépôt du procès-verbal d'une rencontre des membres du comité incendie
 - 07.02** - Comité de sécurité incendie, acceptation des dépenses encourues en avril 2018 et des engagements du mois
 - 07.03** - Confirmation d'aide financière - mise en commun d'équipement
- 08 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS**
 - 08.01** - Réunion du comité des travaux publics
- 09 - LOISIRS-CULTURE**
 - 09.01** - Réunion du comité des loisirs et de la culture
 - 09.02** - Embauche des moniteurs du camp de jour 2018
 - 09.03** - Proclamation des journées de la culture
- 10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**
 - 10.01** - Dépôt des procès-verbaux du comité d'urbanisme
 - 10.02** - Nomination du président et d'un vice-président au CCU
 - 10.03** - Demande de dérogation mineure, Garage Pierre Bégin
 - 10.04** - Programme de revitalisation - construction
 - 10.05** - Programme de revitalisation - construction
- 11 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**
 - 11.01** - Réunion du comité des finances
 - 11.02** - Comptes du mois d'avril 2018 et engagements financiers du mois suivant
 - 11.03** - Dons et commandites
 - 11.04** - Dépôt des états financiers au 31 décembre 2017
 - 11.05** - Demande de remboursement de la TVQ et exemption des taxes entre les MRC
- 12 - LÉGISLATION**
- 13 - DIVERS**
- 14 - PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

En conséquence,
Il est proposé par Mme Vanessa Roy et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Adoptée unanimement.

04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

**2018-05
96**

04.01 - Séance ordinaire du 9 avril 2018

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 9 avril dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par M. Frédéric Poulin et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 9 avril 2018, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement.

**2018-05
97**

04.02 - Séance extraordinaire du 23 avril 2018

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 23 avril dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Suzanne Veilleux et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 avril 2018, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement.

**2018-05
98**

04.03 - Séance extraordinaire du 8 mai 2018

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 8 mai dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par M. Vincent Breton et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 mai 2018, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement.

05 - CORRESPONDANCE

05.01 - Bordereau de correspondances

Dépôt de la correspondance, session de mai 2018.

5.01.01 - Informations

- Association québécoise d'urbanisme - formation à Lévis
- Association de l'agrotourisme du Québec
- Destination Beauce - rapport annuel 2017
- Fleurons du Québec - visite du 27 mars
- Mérite - finaliste Part-entière 2018
- Office municipal d'Habitation (OMH) - adoption du budget 2018
- SAAQ - Nouvelles mesures du code de la sécurité routière
- Société de bienfaisance GHE - Commission municipale reconnaissance exemption de taxes
- Villages-relais - Bulletin avril 2018

5.01.02 - Invitations

- Culture Beauce-Sartigan - Réseautage annuel du milieu culturel à St-Gédéon
- Club Richelieu - la Tablee du Richelieu à St-Joseph-de-Beauce
- Fondation Québec Philanthrope - 4e édition du Rendez-vous Québec Philanthrope
- Portes ouvertes CDL - invitation

5.01.03 - Remerciements

- Accueil Grossesses - merci pour le don
- Au bercail - merci pour le don
- Fondation du Centre Jeunesse Chaudière-Appalaches - merci pour le don

06 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

06.01 - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire

La directrice générale dépose le tableau détaillé par catégorie, du tonnage récupéré par Services Sanitaires Denis Fortier inc.

Ce document nous informe que le tonnage de déchets et de matières recyclables, provenant de notre municipalité, pour le mois d'avril 2018 est de:

- Déchets industriels et commerciaux 17.16 T.M. /4 semaines;
- Déchets résidentiels 32.61 T.M. /4 semaines;
- Matériaux secs..... 16.95 T.M. /4 semaines;
- Recyclage industriel et commercial 9.85 T.M. /4 semaines;
- Recyclage résidentiel 10.92 T.M. /4 semaines;

L'estimation du tonnage destiné à l'enfouissement par notre municipalité pour l'an 2018 est de 600 tonnes métriques, soit une moyenne de 50 t par mois. Le total enfoui en avril est de 49.77 t.

07 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

**2018-05
99**

07.01 - Dépôt du procès-verbal d'une rencontre des membres du comité incendie

La directrice générale dépose le procès-verbal de la réunion du comité incendie tenue le 4 avril 2018.

En conséquence,

Il est proposé par M. Frédéric Poulin et résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 4 avril dernier du comité incendie et les recommandations qui y sont contenues.

Adoptée unanimement.

**2018-05
100**

07.02 - Comité de sécurité incendie, acceptation des dépenses encourues en avril 2018 et des engagements du mois

Attendu l'étude par le comité de sécurité incendie des dépenses encourues par le service de sécurité incendie;

Attendu qu'il apparaît opportun aux membres du conseil de faire suite aux recommandations du comité de sécurité incendie;

En conséquence,

Il est proposé par M. Frédéric Poulin et résolu d'accepter:

- les dépenses reliées au service contre l'incendie du mois d'avril 2018 pour un montant de 24 351.91 \$
- les engagements du mois de mai 2018 reliés au service d'incendie, au montant de 11 680 \$

Adoptée unanimement.

07.03 - Confirmation d'aide financière - mise en commun d'équipement

Confirmation par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de leur contribution financière au projet d'acquisition et d'embauche d'un préventionniste du Service incendie de la Haute-Beauce. La contribution du ministère s'élève à 49 925\$.

08 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

08.01 - Réunion du comité des travaux publics

Le comité des travaux publics n'a pas tenu de séance de travail en avril

Nous rappelons qu'il y aura des travaux sur la route 108, en mai 2018. Du relais La Guadeloupe à la 24e Rue Est, se tiendront des travaux de recouvrement de la surface, de réfection de conduite et réfection de ponceau. Ces travaux entraîneront la fermeture d'une voie sur deux avec circulation en alternance, de jour, du lundi au vendredi.

09 - LOISIRS-CULTURE

09.01 - Réunion du comité des loisirs et de la culture

Le comité des loisirs et de la culture a tenu une séance de travail le :

- 8 mai 2018

Les recommandations du comité font l'objet des prochains points à l'ordre du jour de cette séance du conseil.

**2018-05
101**

09.02 - Embauche des moniteurs du camp de jour 2018

Attendu l'offre de service par la municipalité de la Guadeloupe d'un camp de jour estival;

Attendu que les activités du Camp de jour et du service de garde se dérouleront du 26 juin au 17 août 2018;

Attendu les candidatures reçues et les entrevues passées;

Attendu que les inscriptions sont toujours en cours et que le nombre d'enfants n'est pas encore connu pour chaque catégorie d'âge;

Attendu le besoin premier d'assurer la sécurité de tous;

Attendu le besoin de:

- moniteurs suppléants lors des vacances et des congés
- moniteurs aidants lors de certaines activités ou sorties
- moniteurs aidants pour enfants ayant des besoins particuliers

Attendu l'appui financier obtenu d'Emploi d'été Canada 2018, par le Comité du Centre sportif La Guadeloupe;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Suzanne Veilleux et résolu de retenir les candidates suivantes aux postes de monitrices au Camp de jour pour l'été 2018:

- Temps plein : Marika Labonté, Pier-Anne Jacques et Sarah-Kim Tardif
- Temps partiel: Amanda Faucher, Marie-Pier Gagné, Sarah Gagné, Elcya Jacques, Josiane Roy et Jennysson Tremblay
- Employées par le Centre Sportif: Annie-Pier Brousseau et Alysson Poulin

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2018-05
102**

09.03 - Proclamation des journées de la culture

Attendu que la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la municipalité de La Guadeloupe et de la qualité de vie de ses citoyens ;

Attendu que la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société ;

Attendu que la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux ;

Attendu que la municipalité de La Guadeloupe a déjà manifesté, dans le cadre de sa politique culturelle ou par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle ;

Attendu que le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, *Les Journées nationales de la culture*, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture ;

Attendu que l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle ;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Suzanne Veilleux et résolu sur la recommandation du conseil municipal, que la municipalité de La Guadeloupe, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame *Journées de la culture* le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

**2018-05
103**

10.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité d'urbanisme

La directrice générale dépose le procès-verbal de la réunion du comité d'urbanisme tenue depuis la dernière séance régulière du conseil;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Karen Talbot et résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 24 avril 2018 du comité d'urbanisme et des recommandations qu'il contient.

Adoptée unanimement

**2018-05
104**

10.02 - Nomination du président et d'un vice-président au CCU

Attendu que M. Noël Vigneault se retire de la présidence du comité consultatif d'urbanisme afin de siéger comme membre au comité;

Attendu que le président doit être nommé par résolution de ce conseil conformément à l'article 15 du règlement no 318-1998;

Attendu qu'il n'y a aucun vice-président afin de remplacer le président en cas de son absence;

Attendu la recommandation du comité consultatif d'urbanisme lors de leur réunion du 24 avril dernier;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Karen Talbot et résolu

- de nommer Mme Stéphanie Giroux, présidente du comité
- de nommer M. Maurice Dubord, vice-président du comité

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2018-05
105**

10.03 - Demande de dérogation mineure, Garage Pierre Bégin

Attendu la demande de dérogation mineure déposée à cette séance par M.

Pierre Bégin pour son bâtiment situé au 608, 4e Rue Est sur le lot 5 666 545 afin de:

- régulariser l'implantation du garage suite à l'agrandissement de ce dernier et dont la marge de recul latérale ne respecte par le règlement de zonage no 373-2007:
 - Implantation actuelle: 0.87 mètre
 - Implantation minimale exigée au règlement: 2.5 mètres
 - Le propriétaire bénéficie d'un droit acquis autorisant l'implantation à 1.30 mètre

Attendu que le voisin immédiat, affecté par cette demande de dérogation mineure, a signé le plan d'implantation du bâtiment ainsi que la demande de dérogation confirmant que cette demande ne lui cause aucun préjudice;

Attendu que cette dérogation ne portera pas atteinte à la jouissance et au droit de propriété des voisins;

Attendu la recommandation du comité consultatif d'urbanisme;

En conséquence,

Il est proposé par M. Noel Vigneault et résolu d'accepter cette demande de dérogation mineure.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2018-05
106**

10.04 - Programme de revitalisation - construction

Attendu la demande au programme de revitalisation par M. Jacques Rodrigue, pour la construction d'une résidence sise au 359, 27e Avenue et dont la valeur inscrite au rôle est de 182 100\$;

Attendu que la résidence de M. Rodrigue est inscrite au rôle comme étant un bâtiment de villégiature (habitée seulement la fin de semaine) et que cette catégorie n'est pas inscrite dans le règlement de revitalisation;

Attendu les explications apportées par M. Jacques Rodrigue au comité consultatif d'urbanisme:

- Construction de cette résidence afin qu'elle devienne sa résidence principale. En attente de finaliser la vente de sa résidence actuelle.
 - Le processus de vente de sa résidence actuelle est long (près d'un an) car M. Rodrigue possède un permis lui permettant de loger des personnes ayant besoin d'assistance. Ce permis doit être transféré à l'acquéreur de sa résidence.
- Aussitôt le transfert du permis effectué, sa résidence sera vendue.

Attendu qu'il est inscrit à l'article 2, paragraphe H du programme de revitalisation:

- *pour être admissible au programme, un logement résidentiel doit être un lieu où une ou des personnes peuvent habiter l'année durant;*

Attendu que la construction de M. Rodrigue est habitable à l'année, qu'elle va devenir sa résidence principale sous peu et qu'elle répond aux autres exigences du programme de revitalisation;

Attendu la recommandation du comité consultatif d'urbanisme;

En conséquence,

Il est proposé par M. Noel Vigneault et résolu d'accepter la demande de M. Rodrigue et d'autoriser la secrétaire-trésorière à effectuer les remboursements de la taxe foncière sur l'immeuble:

- 2017 - 100% : 2 458.35 \$

- 2018 - 100% : 2 458.35 \$
- 2019 - 50% : selon taxation 2019

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2018-05
107**

10.05 - Programme de revitalisation - construction

Attendu la demande au programme de revitalisation de M. Dominique Bolduc, représentant de la compagnie 9347-6091 Qc inc., pour la construction d'une résidence sise au 553, 9e Avenue et dont la valeur inscrite au rôle est de 118 200\$ (bâtiment et terrain);

Attendu que le programme de revitalisation exige une valeur minimale, bâtiment et terrain, de 125 000\$;

Attendu que la valeur minimale exigée a été inscrite en fonction des résidences construites antérieurement, que le comité d'urbanisme constate la diminution des superficies et des valeurs des résidences construites depuis peu et qu'il juge que cette exigence du programme devrait être révisée ou abolie;

Attendu que la demande répond aux autres exigences du programme;

Attendu la recommandation du comité consultatif d'urbanisme;

En conséquence,

Il est proposé par M. Noel Vigneault et résolu d'accepter la demande de M. Bolduc et d'autoriser la secrétaire trésorière à effectuer les remboursements de la taxe foncière sur la résidence selon la valeur inscrite au rôle (101 800\$):

- 2018 - 100%: 1 374.30\$
- 2019 - 100%: selon la taxation 2019
- 2020 - 50% : selon la taxation 2020

Adoptée à l'unanimité des conseillers

11 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

11.01 - Réunion du comité des finances

Le comité des finances a tenu une séance de travail le :

- 8 mai 2018

Les recommandations du comité font l'objet des prochains points à l'ordre du jour de cette séance du conseil.

La directrice générale dépose:

- L'état des activités financières sommaires
- L'état des activités financières détaillées

**2018-05
108**

11.02 - Comptes du mois d'avril 2018 et engagements financiers du mois suivant

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés, les remises de l'employeur et les cotisations syndicales versées. Ils sont étudiés en comité plénier qui en recommande leur adoption.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Karen Talbot et résolu

- que les comptes du mois d'avril 2018 au montant total de 222 556.40 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

Comptes payés:	48 499.38 \$
Comptes à payés:	121 899.19 \$
Salaires nets versés:	35 005.82 \$
Remises d'employeur:	17 152.01 \$
Total:	222 556.40 \$

Il est également résolu à l'unanimité d'approuver les engagements budgétaires du mois de mai 2018 pour un montant total de 147 400.00 \$. Ces engagements ne comprennent pas les dépenses incompressibles (contrats, électricité, téléphone, etc...) ni les dépenses urgentes à être autorisées par réquisition.

Adoptée unanimement.

**2018-05
109**

11.03 - Dons et commandites

Attendu les demandes de dons et commandites étudiées par le conseil en comité plénier;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Vanessa Roy et résolu d'adopter les positions suivantes pour chacune des demandes et d'autoriser la secrétaire-trésorière à effectuer le déboursé immédiatement.

- Polyvalente Bélanger - gala sportif 100\$
- Cambi - Tournoi de golf 100\$
- Fondation du coeur Beauce-Etchemin 100\$
- Fondation du coeur - tournoi de golf..... 0\$

Adoptée unanimement.

11.04 - Dépôt des états financiers au 31 décembre 2017

La directrice générale dépose au conseil, conformément à l'article 176.1 du Code Municipal du Québec, les états financiers et le rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier se terminant le 31-12-2017, en vertu des articles 966.2 et 966.3 du Code municipal du Québec.

Ces documents ont déjà été étudiés et fait l'objet d'une présentation spéciale, par le vérificateur externe, en comité plénier.

**2018-05
110**

11.05 - Demande de remboursement de la TVQ et exemption des taxes entre les MRC

Attendu que l'adoption de la loi 122 vise l'augmentation de l'autonomie des municipalités et leurs pouvoirs ainsi qu'à reconnaître qu'elles sont des gouvernements de proximité;

Attendu que depuis le 1er janvier 2014, les municipalités ont droit à un remboursement partiel de la TVQ sur les fournitures de biens et de services;

Attendu que ce remboursement partiel prive les municipalités de revenus importants, qui pourraient être investis dans des projets locaux et régionaux d'envergure:

Attendu que le gouvernement du Canada rembourse la totalité de la TPS aux municipalités;

Attendu que les entreprises privées ont droit à un remboursement total de la TVQ sur les fournitures de biens et de services;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Suzanne Veilleux et résolu:

- D'appuyer la MRC de Beauce-Sartigan dans leur demande au gouvernement du Québec d'établir le taux de remboursement de la TVQ à 100 % sur les fournitures de biens et de services des municipalités locales, régionales et des régies intermunicipales.
- Que la MRC Beauce-Sartigan sollicite l'appui des municipalités locales;
- Que copie de cette résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, au ministre des Finances, à la FQM et à l'UMQ.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

12 - LÉGISLATION

Aucune législation.

13 - DIVERS

M. Vincent Breton souligne que la municipalité de La Guadeloupe est finaliste au prix À Partentière 2018. La municipalité se distingue par son programme offert dans son camp de jour, aux enfants ayant un besoin particulier.

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Gaston Dumais, 605, 11e Avenue, La Guadeloupe

Q. : Est-ce que je vais pouvoir avoir les états financiers par écrit ?

R. : Ils seront déposés sur le MAMOT

Marcel Élément, 652 principale, St-Hilaire-de-Dorset

Q. : Pourquoi je ne peux pas avoir le 4 000\$, du tournoi de balle 2017, pour l'achat d'équipements aux jeunes joueurs de balle à La Guadeloupe.

Pourquoi c'est si difficile d'avoir les gilets pour la balle quand l'argent est là ?

R. : Débat entre les membres du conseil et M. Élément

**2018-05
111**

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Noel Vigneault et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 20h55

Carl Boilard, maire

Christiane Lacroix, directrice générale